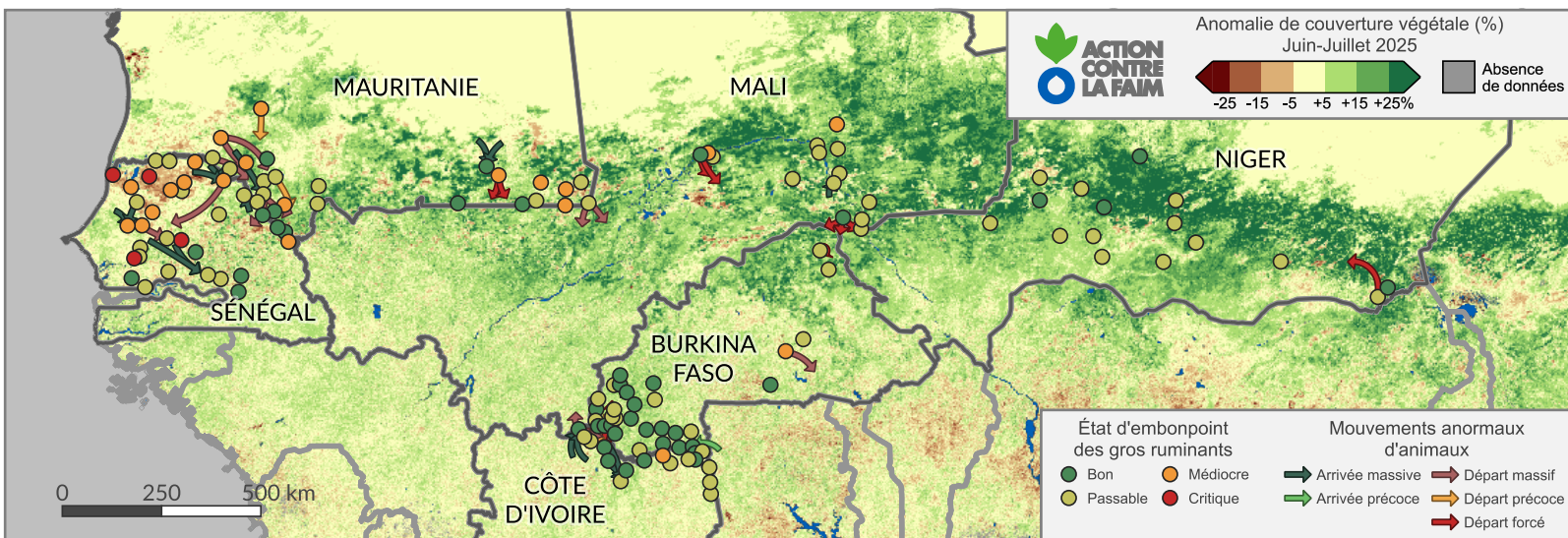


BIMESTRIEL DE LA SURVEILLANCE PASTORALE AU SAHEL

N°33 / JUIN-JUILLET 2025

Cette période de juin à juillet 2025 correspond au début de l'hivernage sur toute la région. Elle est caractérisée par le début de la croissance de la végétation et un remplissage des points d'eau de surface, expliquant les ressources fourragères et en eau globalement bonnes. L'état d'embonpoint du cheptel est apprécié comme étant passable malgré une amélioration par rapport à la période précédente correspondant à la soudure pastorale. Les mouvements sont limités, toutefois des retours de transhumants sont observés en plus de quelques départs forcés dus à l'insécurité. Les concentrations de bétail demeurent moyennes sur la majorité des sites surveillés. Quelques cas de maladies animales sont rapportés, mais aucun foyer d'épidémie important n'est signalé. Les prix des céréales et du bétail sont en hausse sur la période. Les termes de l'échange sont généralement défavorables aux éleveurs. La question des personnes déplacées, incluant de nombreux éleveurs, demeure une problématique à considérer dans les planifications.

BURKINA FASO	CÔTE D'IVOIRE	MALI	MAURITANIE	NIGER	SÉNÉGAL
Amélioration de la disponibilité des ressources pastorales Concentration moyenne du bétail Légère hausse des prix des céréales Détérioration des termes de l'échange pour les éleveurs Vol de bétail persistant dans les zones transfrontalière	Concentrations moyennes à fortes du bétail avec des mouvements massifs Amélioration de la disponibilité des ressources pastorales Amélioration de l'état d'embonpoint Termes de l'échanges défavorables aux éleveurs Baisse des prix du mil et du riz et hausse des prix du maïs et du sorgho Chute des prix du bétail Absence de nouveaux enjeux sécuritaires majeurs signalés	Installation de la période d'hivernage et reconstitution progressive des ressources pastorales Termes de l'échange défavorables aux éleveurs Vols de bétail État corporel des petits et des gros ruminants apprécié passable Baisse observée des tensions autour des ressources pastorales Suspensions des maladies rapportées Insuffisance d'appui au secteur pastoral	Démarrage de l'hivernage Forte concentration de bétail Amélioration des conditions d'abreuvement et de pâturage Remplissage des mares et des points d'eau temporaires État d'embonpoint satisfaisant Suspensions de cas d'avitaminose et de maladies telles que la parasitose et la peste des petits ruminants Termes d'échanges caprins contre sorgho normal à défavorable Arrivée continue des réfugiés au niveau de Hodh Chargui	Disponibilité moyenne à suffisante du pâturage Disponibilité en eau d'abreuvement État d'embonpoint passable pour les animaux Légère hausse de cas de vols d'animaux Légère hausse des prix des céréales Baisse des prix des animaux Termes de l'Échange, bouc contre céréales, défavorables aux éleveurs	Installation tardive de l'hivernage Soudure pastorale marquée au nord, régions de Louga, Saint-Louis et Matam Embonpoint passable à bon dans le centre et sud, médiocre au nord Vols de bétail fréquents à Louga, Kaffrine et Tambacounda Forte hausse du prix des bovins Améliorations des termes de l'échange pour les éleveurs, mais vulnérabilité persistante pour les ménages non-éleveurs



Les données de terrain proviennent d'un réseau de collecteurs appelés sentinelles de surveillance pastorale qui répondent hebdomadairement à un questionnaire portant sur la situation des ressources pastorales, les conditions de l'élevage, l'état de santé et d'embonpoint des animaux, les prix de marché et la présence de conflits ou d'insécurité.

Les données satellitaires dans ce bulletin proviennent du projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS (NASA) concerne l'anomalie de la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active) par rapport à la moyenne calculée depuis 2001.